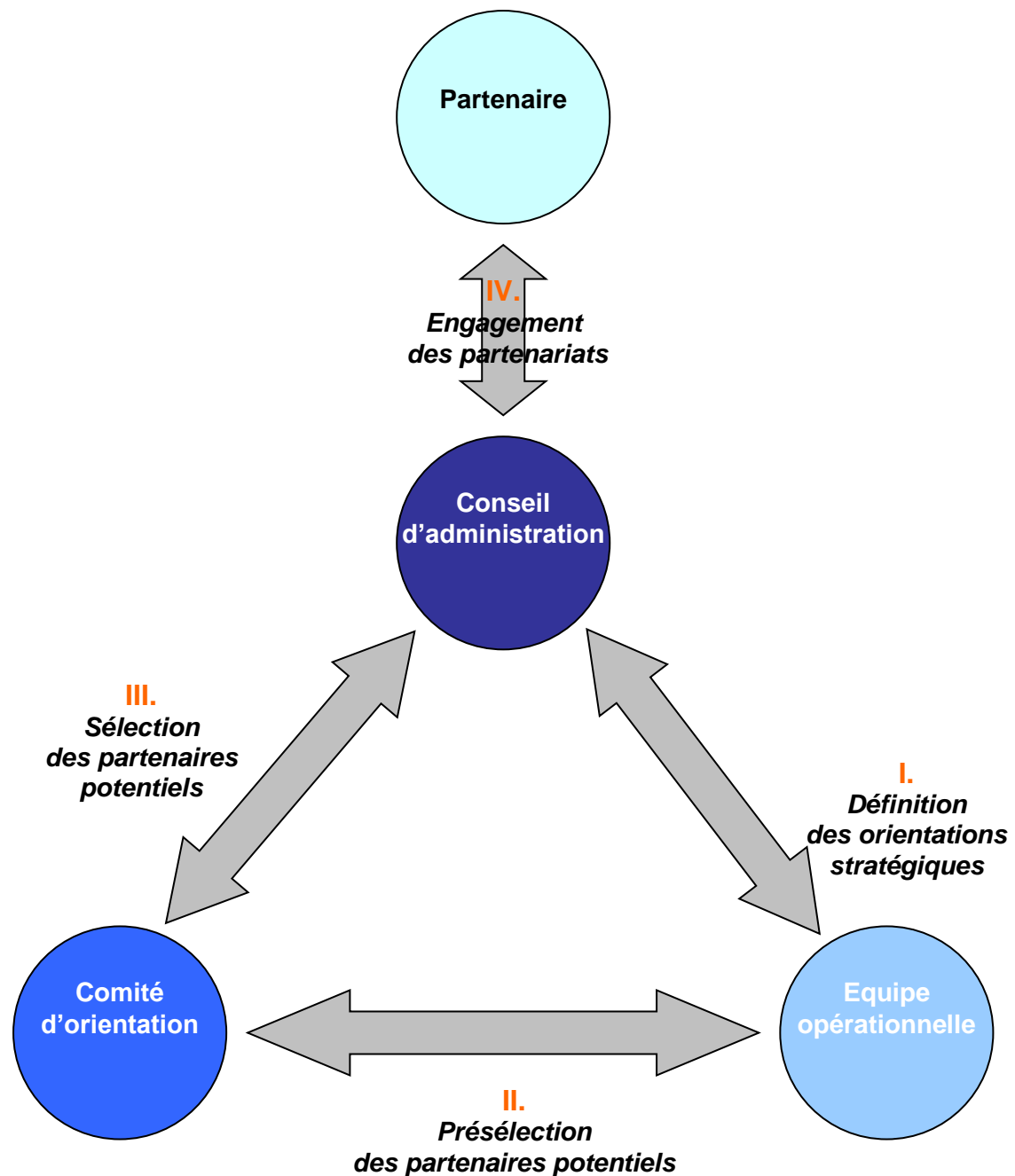


*Agir pour le
développement humain*

FONDATION PIERRE BELLON

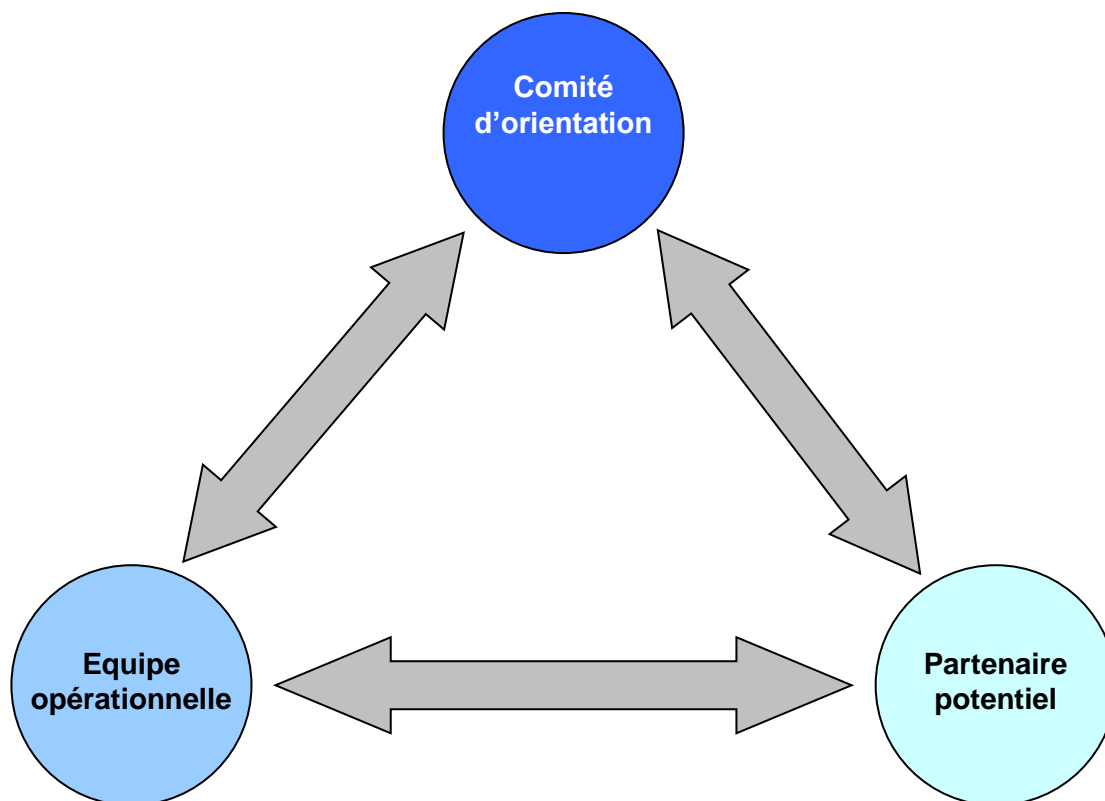
**Devenir Partenaire
de la Fondation Pierre Bellon**

1. Cycle d'engagement des partenariats



- I :** Composé de 10 membres, le **Conseil d'administration** définit les grandes orientations de la Fondation Pierre Bellon
- II :** L'**équipe opérationnelle** présélectionne les partenaires potentiels sur la base des domaines d'intervention de la Fondation
- III :** Composé de 4 membres experts sur les axes d'actions de la Fondation, le **Comité d'orientation** donne son avis sur les partenaires potentiels
- IV :** Sur la base de ces éléments, le **Conseil d'administration** délibère sur les projets à soutenir et engage les partenariats

2. Instruction des demandes de partenariat



I.

Etude du partenariat potentiel

1. Le partenaire potentiel remplit le dossier de demande de partenariat en ligne
2. Des éléments complémentaires peuvent être demandés par l'équipe de la Fondation
3. Le dossier complet est étudié par l'équipe en coordination avec les membres du Comité d'orientation

Si la réponse est positive, la demande de partenariat est présentée en séance de pré-sélection puis en séance du Comité d'orientation, qui se réunit environ deux fois par an.

II.

Présentation au Comité d'orientation

1. Le dossier est présenté au Comité d'orientation en séance de pré-sélection puis de sélection où une présentation orale du porteur de projet est demandée
2. L'avis du Comité est transmis au Comité de direction et au Conseil d'administration.

Si la décision du Conseil d'administration est positive, une convention de partenariat est préparée et signée avec le partenaire.

MERCI !

*Agir pour le
développement humain*

FONDATION PIERRE BELLON

www.fondationpierrebllon.org
200, quai de la Bataille de Stalingrad
92 130 Issy-les-Moulineaux